



**CONSULTATION
SUR LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

Mémoire du Centre de documentation collégiale (CDC)
présenté au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Décembre 2016

RÉDACTION

Isabelle Laplante, bibliothécaire professionnelle
Andrée Dagenais, bibliothécaire professionnelle

INFORMATION

Isabelle Laplante, bibliothécaire professionnelle
Centre de documentation collégiale (CDC)
1111, rue Lapierre
Montréal (Québec) H8N 2J4
www.cdc.qc.ca | isabelle.laplante@cdc.qc.ca
514-364-3327

Ce document est téléaccessible sur le site Web du CDC :
<http://cdc.qc.ca/textes/Memoire-CDC-SQRI-02-12-2016.pdf>

TABLE DES MATIÈRES

Consultation sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.....	1
1 Présentation du CDC.....	1
2 Objectifs de l'intervention du CDC dans le cadre de la consultation	1
3 Besoins des chercheurs du réseau collégial	1
4 Solutions proposées par le CDC.....	4
Annexe 1	5
Références	7

1 PRÉSENTATION DU CDC

Le [Centre de documentation collégiale \(CDC\)](#) est la seule bibliothèque spécialisée en éducation collégiale au Québec. Le CDC est mandaté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de proposer son expertise aux praticiens et aux chercheurs du réseau collégial, en rendant possible l'accès à la littérature scientifique en éducation et en diffusant les produits de la recherche collégiale. En 2016, le CDC a mis en place un « dépôt institutionnel » pour l'ensemble des cégeps, des collèges privés et des écoles gouvernementales, ainsi que pour les organismes ou les associations du réseau collégial et les regroupements de recherche ou de transfert, tels les centres collégiaux de transfert de technologie : l'archive ouverte [EDUQ.info](#).

Veuillez consulter l'annexe 1 pour une présentation complète du CDC.

2 OBJECTIFS DE L'INTERVENTION DU CDC DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION

Par ce mémoire, le CDC souhaite souligner la contribution significative du réseau collégial à la recherche et à l'innovation au Québec, en mettant en lumière les besoins des chercheurs des collèges quant à l'accès à la littérature scientifique et à la diffusion de la recherche collégiale, dans tous les domaines. Le CDC désire apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les chercheurs, en contribuant à l'amélioration de l'accès à la littérature scientifique et à la diffusion de la recherche collégiale, par la mobilisation de son expertise au service de solutions innovantes dont le réseau pourrait se doter, en collaboration avec les acteurs du réseau. Ceci pourrait, si jugé souhaitable et pertinent par le réseau et par les instances ministérielles, mener à une éventuelle démarche d'élargissement du mandat du CDC, qui ne serait plus limité au domaine de l'éducation, mais s'ouvrirait à toutes les disciplines de la recherche collégiale.

3 BESOINS DES CHERCHEURS DU RÉSEAU COLLÉGIAL

3.1 Accès à la littérature scientifique pour les chercheurs du réseau collégial

Le CDC offre l'accès libre et gratuit à sa collection de près de 35 000 documents portant sur la pédagogie, l'enseignement, le développement institutionnel et l'éducation propre à l'ordre d'enseignement collégial par l'archive ouverte en ligne EDUQ.info. La particularité de cette collection est qu'elle est constituée en bonne partie de documents produits par et pour le

réseau collégial, qui y ont été déposés en vertu d'ententes avec les collèges, cégeps et organismes du réseau collégial. EDUQ.info propose aussi d'autres documents scientifiques en éducation, spécialement sélectionnés pour leur intérêt pour les utilisateurs du CDC. De plus, des bases de données d'articles scientifiques, de recherches et de thèses en éducation sont mises à la disposition des chercheurs et des praticiens sur le portail web du CDC et ce, sans frais ni abonnement personnel pour ceux-ci, puisque le CDC a négocié des ententes spéciales avec les fournisseurs. L'équipe du CDC se consacre également à la formation des praticiens et des chercheurs à la recherche informationnelle et offre une assistance personnalisée et professionnelle lors de toutes les étapes de la recherche.

Ces services semblent bien répondre aux besoins des chercheurs du réseau collégial qui œuvrent dans le domaine de *l'éducation*, mais ceux qui s'intéressent à *d'autres disciplines* se heurtent à une **absence ou à une insuffisance de ressources et de services personnalisés**, s'ils ne sont pas affiliés à une université¹.

À l'hiver 2016, le CDC et l'Association pour la recherche au collégial (ARC) ont dressé un portrait sommaire de l'accès à la littérature scientifique. Ce portrait a été réalisé avec l'aide d'un bibliothécaire stagiaire et d'un comité consultatif composé de bibliothécaires et de conseillers à la recherche de six cégeps, collèges ou instituts, de la région métropolitaine ou de l'extérieur des grands centres, ainsi que de l'animatrice du Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ). Le rapport (en préparation) met en évidence le besoin principal des chercheurs des collèges, lequel est **d'accéder facilement, à distance, à la littérature scientifique de qualité et en texte intégral, liée à leur domaine de recherche**. Ce besoin n'est pas comblé actuellement, malgré l'Entente sur la réciprocité d'emprunt direct de documents dans les bibliothèques universitaires québécoises et canadiennes (par la carte émise par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)) et malgré la volonté des bibliothèques collégiales à offrir une variété de bases de données, lesquelles sont appropriées pour les besoins de leurs étudiants, mais pas suffisamment spécialisées pour leurs chercheurs.

¹ Selon le portrait sommaire de l'accès à la littérature scientifique réalisé par le CDC et l'ARC (rapport à paraître).

3.2 Diffusion de la recherche collégiale

Comme mentionné précédemment, l'archive ouverte EDUQ.info est mise à la disposition des collèges et cégeps, des associations, des ministères et des organismes du réseau, pour le regroupement, la diffusion en accès libre, la mise en valeur et la conservation de leurs documents qui ont trait à l'éducation collégiale ou au développement institutionnel des collèges publics et privés du Québec; c'est le « dépôt institutionnel » du réseau. D'ailleurs, le CDC est le dépositaire officiel des rapports du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA), administré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Bien que l'archive ouverte EDUQ.info ait été lancée il y a moins d'un an, elle est reconnue comme un [dépôt institutionnel canadien](#), et les documents qui y sont déposés se voient attribuer une adresse unique et permanente, régie par des standards internationaux (un « handle »).

Depuis mai 2015, les chercheurs ayant reçu une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ou des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) **doivent donner un libre accès à leurs articles** dans les 12 mois suivant leur publication, soit dans un dépôt en ligne (archive ouverte) ou dans une revue qui offre le libre accès aux articles sur son site web ([Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#)). Il sera difficile pour les chercheurs du réseau collégial de répondre à ces exigences, puisqu'ils ne peuvent pas déposer leurs travaux dans les dépôts institutionnels des universités. Bien entendu, ils peuvent diffuser leurs recherches dans EDUQ.info, mais seulement si leur domaine d'étude porte sur l'éducation collégiale, du moins pour l'instant.

De surcroît, la question de la gestion des données de recherche mérite d'être examinée, autant par les chercheurs que par les organismes subventionnaires et par les gestionnaires de dépôts institutionnels, à la lumière de la [Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques](#). L'instauration de pratiques exemplaires est une nécessité pour favoriser l'innovation et la rigueur en recherche, et les chercheurs du réseau collégial auront besoin d'assistance pour appliquer ces principes.

4 SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE CDC

Le réseau collégial aspire à se doter d'une véritable infrastructure de recherche, et le CDC désire être un partenaire de première ligne pour l'accès à la littérature scientifique et la diffusion de la recherche collégiale. Pour ce faire, l'équipe du CDC propose de **mettre ses ressources et son expertise à la disposition de tous les chercheurs du réseau collégial, peu importe leur domaine de recherche.**

Pour améliorer l'accès à la littérature scientifique pour les chercheurs des cégeps et collèges et la diffusion de la recherche collégiale dans tous les domaines de recherche, le CDC aimerait travailler en collaboration avec d'autres organismes, tels que l'ARC, les Bureaux de la recherche dans les collèges et un observatoire de la recherche collégiale (si un tel organisme est créé), afin de soutenir les chercheurs à toutes les étapes de la recherche, c'est-à-dire de la revue de la littérature jusqu'à la diffusion, ce qui pourrait inclure également un soutien à la gestion des données de recherche.

En effet, le CDC juge que son expertise en diffusion de la recherche collégiale et comme facilitateur pour l'accès à la littérature scientifique pourrait être mise à profit de manière avantageuse pour le réseau collégial. Ainsi, une ouverture du mandat du CDC au soutien à la recherche collégiale dans toutes les disciplines pourrait être envisagée, à la suite de consultations et de concertation avec le réseau collégial et les instances ministérielles.

ANNEXE 1

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE (CDC)

Le [Centre de documentation collégiale](#) (CDC) est mandaté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin d'offrir un service de bibliothèque spécialisée en éducation collégiale, en diffusant une collection de documents recueillis et sélectionnés pour répondre spécifiquement aux besoins informationnels des praticiens et chercheurs du réseau collégial.

2. HISTORIQUE

Le Centre de documentation collégiale (CDC), dont la gestion est assurée par le cégep André-Laurendeau, a été créé en 1990 lorsque le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a acquis la collection de documents développée depuis 1969 par le Centre d'animation, de développement et de recherche en enseignement (CADRE).

3. MANDAT

L'entente entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le cégep André-Laurendeau définit les fonctions du CDC :

- constituer les collections, c'est-à-dire sélectionner, acquérir, organiser, indexer, traiter, cataloguer et conserver toute documentation relative à la pédagogie, à l'enseignement, au développement institutionnel et à l'éducation propre à l'ordre d'enseignement collégial ainsi que celle produite par les collèges;
- réaliser des activités de diffusion et d'animation autour des collections, c'est-à-dire mettre en valeur les services, les produits et les collections auprès des intervenants issus du réseau d'enseignement collégial et faire découvrir des axes spécifiques des collections auprès de clientèles particulières, notamment les nouveaux enseignants;

- soutenir les clientèles, c'est-à-dire appuyer les enseignants, les chercheurs, les professionnels, les cadres et toutes les autres personnes issues du réseau d'enseignement collégial ou s'y intéressant dans leurs recherches documentaires et informationnelles et faire connaître l'expertise professionnelle développée au Centre;
- effectuer une veille informationnelle, c'est-à-dire repérer des ressources informationnelles et documentaires pertinentes aux collections [...].

4. CONTRIBUTION DU CDC AU RÉSEAU COLLÉGIAL :

- Développement d'une collection de près de 35 000 documents, dont plus de 5 000 sur support numérique, sur l'enseignement, l'apprentissage et le développement institutionnel des collèges et cégeps du Québec;
- Regroupement, diffusion, mise en valeur et conservation de plus de 15 000 documents produits par les collèges et cégeps, les associations, ministères et organismes du réseau grâce à [EDUQ.info](#), l'Archive ouverte du réseau collégial québécois;
- Accès gratuit, par son [portail web](#), à des bases de données d'articles scientifiques, de recherches et thèses en éducation, et à plus de 300 livres numériques téléchargeables;
- Services personnalisés d'aide à la recherche et d'expertise en veille documentaire;
- Publication du [Bulletin de la documentation collégiale](#), permettant la découverte des ouvrages essentiels sur des sujets d'actualité en éducation collégiale.

Tous les services du CDC sont accessibles gratuitement aux personnels des collèges et cégeps du Québec et des organismes partenaires du réseau collégial, aux employés du gouvernement du Québec ainsi qu'aux étudiants universitaires ou chercheurs qui s'intéressent au réseau collégial québécois et qui résident au Québec.

L'équipe du CDC travaille en collaboration avec les autres organismes du réseau collégial et s'assure de la complémentarité de ses services par rapport à l'offre de ces organismes et à celle des autres bibliothèques qui abordent également le domaine de l'éducation, notamment les bibliothèques collégiales.

RÉFÉRENCES

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications*, 2016. Document téléaccessible :

<http://science.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=F6765465-1>

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques*, 2016. Document téléaccessible :

<http://www.science.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=83F7624E-1>